

rait-elle pas plus que la durée d'un jour ? Le petit peuple canadien est certainement heureux et fortuné, mais ne centuplerait-il pas son bonheur et ses forces, si travaillant de plus en plus à devenir le peuple choisi de Dieu, il professait le même Credo, non seulement en matière de foi, mais aussi sur nombre de points qui le divisent ? C'est cet accord des cœurs et des esprits que nous avons demandé comme bien d'autres, sans doute, et qu'il faut continuer de demander au Ciel, et de prêcher sans cesse. Heureux au point de vue matériel, intellectuel et moral, comme on l'a démontré si éloquemment, nous serions presque un peuple bienheureux, si nous cessions ces querelles intestines qui paralysent, et même mettent en danger l'accomplissement de nos destinées.

— o —

Le Monument Cartier-Brebœuf.

Le monument Cartier-Brebœuf haut de vingt-quatre pieds, est de forme carrée, mesure huit pieds six pouces à la base, trois pieds au sommet et est orné de riches sculptures exécutées avec un goût et un fini remarquables. Au sommet, sur une large corniche découpée en fleurs de lys et en rosaces, on voit un groupe représentant les trois vaisseaux de Jacques Cartier, *la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Émérillon*, surmontés de la couronne de France.

Cette corniche se termine par un bloc de granit poli sur lequel sont gravées quatre inscriptions avec écussons.

COTÉ NORD

Sur la face nord se trouve l'écusson de Cartier avec la devise *Semper fidelis*, et l'inscription :

JACQUES CARTIER
ET SES HARDIS COMPAGNONS
LES MARINS
DE LA GRANDE HERMINE
LA PETITE HERMINE
ET DE L'ÉMÉRILLON
PASSÈRENT ICI L'HIVER
DE 1535-36

Au-dessous, l'écusson de lord Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada, avec cimier, casque surmonté d'un aigle aux ailes déployées, et la devise : *Sans changer*.

CÔTÉ EST

Sur le côté est on lit l'inscription :

LE 23 SEPTEMBRE 1625

LES PÈRES

JEAN DE BREBŒUF, ENNEMOND

MASSE, ET CHARLES LALLEMANT

PRIRENT SOLENNELLEMENT POSSESSION

DU TERRAIN APPELÉ FORT JACQUES

CARTIER, SITUÉ AU CONFLUENT

DÉS RIVIÈRES ST-CHARLES ET LAIRET

POUR Y ÉRIGER LA PREMIÈRE

RÉSIDENCE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES

A QUÉBEC.

Au-dessous, l'écusson de l'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec: cimier, une tête d'ange étendant ses ailes au-dessus d'un bouclier, avec la devise *Par droicts chemins*.

COTÉ SUD

Le côté sud est surmonté des armes du Cercle Catholique de Québec, représentant le *Sacré-Cœur* avec la devise *In manifestatione veritatis*, avec l'inscription :

LE 3 MAI, 1536

JACQUES CARTIER

FIT PLANTER A L'ENDROIT OU IL VENAIT

DE PASSER L'HIVER UNE CROIX DE

35 PIEDS DE-HAUTEUR PORTANT

L'ÉCUSSON FLEURDELYSÉ ET

L'INSCRIPTION

FRANCOISUS PRIMUS DEI GRATIA REX
REGNAT

Au-dessous, l'écusson de S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et la devise. *IN FIDE, SPE ET CHARITATE CERTANDUM*.